

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS

Article 1 : Définitions

On entend par « ALEXIS GRAND - EST », l'Association Loi 1901, domiciliée au Site Saint Jacques II, 5 Rue Alfred Kastler, 54320 MAXEVILLE, Inscrite au registre des associations de la Préfecture de Meurthe et Moselle sous le numéro 327 389 227 (Ci-après dénommé « PRESTATATAIRE »)

On entend par « CLIENT » la personne s'inscrivant aux formations du Prestataire.

Article 2 : Champ d'application des présentes Conditions Générales de Prestations

Sauf convention expresse contraire, les présentes Conditions Générales de Prestations (Ci-après « CGP ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations conclues sur le site www.alexis.fr entre le Prestataire et le Client.

Ces dernières sont à la disposition du Client sur le site Internet www.alexis.fr, et doit en prendre connaissance avant la réalisation de toute inscription.

Article 3 : La gestion des commandes

Le client sélectionne la ou les formation(s) auxquelles il souhaite participer.

Article 3.1 : Identification du Client

Le Client peut s'inscrire à la formation :

- Directement en ligne sur moncompteformation si le Client souhaite mobiliser du crédit CPF.
- Par le formulaire PDF remplissable disponible sur le site www.alexis.fr/formations.html à retourner au service formations@alexis.fr
- Par le formulaire en ligne

A l'issue d'une première inscription, chaque nouveau Client doit indiquer ses coordonnées, notamment :

- Son nom
- Son prénom
- Son email
- Son numéro de téléphone
- Son statut

Article 3.2 : Validation de l'inscription réalisée par le Client

Toute inscription réalisée et de ce fait validée par le Client entraîne l'acceptation des CGP du Prestataire.

Chaque commande fera l'objet d'une confirmation par mail par le service de formation dans lequel sera résumé l'ensemble des prestations choisies par le Client.

L'inscription ne sera définitivement enregistrée qu'après avoir complété les différentes informations nécessaires à la conclusion du contrat et payé le prix.

Article 4 : Prix et modalités de paiement

Article 4.1 : Prix

Les prix indiqués sur le présent site ne s'appliquent que pour la vente des prestations sur le site www.alexis.fr. Les prix affichés à la validation de l'inscription par le Client sont exprimés en Euros net de taxe.

Seuls les prix affichés sur le Site font foi.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, mais les prestations sont toujours facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande.

Article 4.2 : Modalités de paiement

Le prix est payable au siège du Prestataire :

- En espèce contre reçu dans les limites prescrites par la loi
- Par chèque à l'ordre d'ALEXIS GRAND EST
- Par virement avec pour libellé : Nom/Prénom – FORMATION / ALEXIS GRAND EST
 - o Banque : SOCIETE GENERALE
 - o IBAN : FR76 3000 3014 6000 0500 4190 686
 - o BIC : SOGEFRPP
 - o Domiciliation : NANCY
- Par moncompteformation : En cas de paiement par ce procédé, le Client quitte l'application des présentes conditions générales de prestations.

Article 4.3 : Non règlement

Les paiements effectués par le Client ne sont définitifs qu'après encaissement par le Prestataire des sommes dues suite à l'inscription réalisée sur le site www.alexis.fr/formations.html

En cas de défaut de paiement, ou de paiement partiel, l'inscription du Client ne sera pas prise en compte par le Prestataire.

Le Prestataire se réserve la possibilité de ne pas donner suite à une demande de prestation d'un Client pour lequel des problèmes (fraude ou impayé) seraient déjà survenus.

Article 5 : Annulation de la session de formation par le Prestataire

Si le Prestataire est dans l'obligation d'annuler partiellement ou totalement la prestation suite à un nombre insuffisant de participants, le Prestataire pourra inscrire le Client à une autre session de formation ou pourra procéder au remboursement de la session annulée.

Article 6 : Limitation de la responsabilité du Prestataire

Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable d'un retard lorsque ce retard résulte, notamment, de la survenance d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers, du fait de l'administration ou du fait du client.

Article 7 : Réclamation

Pour toute réclamation, le Client pourra contacter le Prestataire à l'adresse mail : formations@alexis.fr

Article 8 : Médiation de la consommation

Règlement amiable des litiges entre le Professionnel et le Consommateur conformément aux articles L.611-1 et L.641-1 et R.612-1 et R.616-2 du Code de la consommation

En cas de litige non résolu entre le Professionnel et le Consommateur, le Consommateur peut saisir le médiateur de la consommation.

Avant de saisir le médiateur de la consommation, le Consommateur doit déjà avoir tenté de résoudre son litige directement auprès du Professionnel par une réclamation écrite.

La médiation de la consommation est un règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation. Si les conditions sont réunies, une médiation de la consommation se déroulera selon les textes en vigueur.

Le médiateur de la consommation est neutre, indépendant et impartial. Le Client peut s'adresser au médiateur ci-après désigné :

En cours d'adhésion

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Article 9 : Droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique que pour les personnes physiques.

Article 9.1 : Principe

Selon l'article L121-25 du Code de la consommation, article disposant : « Dans les 14 jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par écrit. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L.121-27 ».

De ce fait, en s'inscrivant sur le site www.alexis.fr, le Client dispose du droit de se rétracter, sans donner de motif dans un délai de 14 jours. Le délai de rétractation commence à courir au jour d'inscription aux différentes formations.

La réalisation de la première formation ne pourra donc avoir lieu qu'à l'issue du délai du droit de rétractation, sauf si le Client informe le Prestataire qu'il entend renoncer par écrit à son droit.

Article 9.2 : Procédure

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa volonté de se rétracter à l'adresse mail : formations@alexis.fr

Afin que le droit de rétractation soit effectif, le Client doit envoyer sa volonté de se rétracter avant l'expiration dudit délai. Si le Client respecte les délais imposés par la loi, le Prestataire remboursera le Client de tous les paiements perçus par le Client, dans un délai de 14 jours à compter du jour où le Prestataire sera informé de la décision de rétractation du Client.

Article 10 : Confidentialité et utilisation des coordonnées des Clients

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au Règlement Général (UE) 2016/679 sur la Protection des Données (RGPD), le Prestataire est amené à traiter des données à caractère personnel du Client.

De ce fait :

- **Le Prestataire est amené à collecter des données Personnelles** : Seront collectés auprès du Client son nom, prénom, civilité, adresse e-mail, adresse de facturation, numéro de téléphone portable, informations et modalités de paiement ;
- **La finalité des traitements de Données Personnelles sont obligatoires** à la gestion de la relation contractuelle ;
Les informations collectées seront également utilisées afin de proposer de nouvelles offres et de newsletters par courrier ou par courriel après acceptation du Client. Elles ne seront pas diffusées, échangées ou vendues.
- **Les Données Personnelles du Client sont conservées par le Prestataire pendant toute la durée de la relation contractuelle** et pendant une durée de trois ans suivant la fin de la relation commerciale pour la finalité de prospection commerciale.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant ses données personnelles. Ce droit peut être exercé par le Client en contactant le Prestataire.

Article 11 : Propriété intellectuelle

Le contenu du site et des formations, ainsi que les études, plans, catalogues, spécifications, recommandations techniques, productions réalisés par le Prestataire restent sa propriété et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une reproduction ou utilisation sans son accord préalable et écrit.

Article 12 : Droit applicable et juridictions compétentes

Les présentes sont soumises au droit français.

Tous les litiges relatifs à la relation contractuelle existant entre le Client et le Prestataire sont de la compétence exclusive des juridictions françaises.

D'un commun accord, les parties attribuent juridiction exclusive aux tribunaux de NANCY pour toutes les contestations relatives aux prestations réalisées par le Prestataire et à l'application ou à l'interprétation des présentes.

Article 13 : Clause réputée non écrite

Si une clause du présent contrat devait être déclarée nulle, celui-ci restera applicable dans ses autres dispositions.